



Le viol, de la dénonciation
à la reconnaissance :
un crime contre les
femmes, un crime contre
l'humanité.

ELISABETH NICOLI

AVOCATE, MILITANTE DU MLF-PSYCHANALISE ET
POLITIQUE, CO-PRÉSIDENTE DE L'ALLIANCE DES
FEMMES POUR LA DÉMOCRATIE

Nous sommes heureuses de participer à ce Livre Blanc. Nous remercions chaleureusement la Grande-Duchesse de Luxembourg, notre amie Chekeba Hachemi, inlassable combattante, et **Stand Speak Rise Up!** de nous permettre d'apporter nos forces pour qu'ensemble, cœurs solidaires, aux côtés des héroïnes qui traversent cette guerre immémoriale, nous luttons pour y mettre fin.

Nous souvenant que « *L'Espérance est une petite fille... portant les autres... qui traversera les mondes révolus.* » [1]

La question du viol est apparue très tôt, au commencement du Mouvement de libération des femmes co-fondé par Antoinette Fouque en 1968, en même temps que se posait la question de l'indépendance procréatrice des femmes et de la maîtrise de leur fécondité.

Dès les premières réunions du MLF, la question du viol, de l'inceste, des violences, commis le plus souvent dans la famille, s'est imposée à la conscience. Le concept de « violences contre les femmes », qui sort ces exactions du champ de la vie privée, zone de non-droit, pour les faire entrer dans le champ du politique et du juridique, est une création du mouvement.

Avec l'apparition du corps comme sujet politique et l'entrée des femmes dans la condition historique, la prise de conscience que le viol est un crime spécifiquement dirigé contre elles parce qu'elles sont des femmes, un crime sexué, a suscité un travail régulier au sein du laboratoire de recherches du MLF, Psychanalyse et Politique, pour tenter d'en dégager la structure[2].

Nous étions dès les premières années de luttes en mobilisation permanente contre le viol dans des réunions, des meetings publics, nos journaux, et analysions avec des femmes du monde entier : Aujourd'hui dans tous les pays et de plus en plus massivement nous sortons des lieux où on avait voulu nous fixer à demeure. Le viol est plus que jamais contre les femmes l'arme de guerre du machisme menacé.

[1] Charles Péguy, *Le porche du mystère de la deuxième vertu*, 1912.

[2] Cf. l'ouvrage collectif *MLF-Psychanalyse et Politique, 50 ans de libération*, Volumes I et II, éditions des femmes-Antoinette Fouque, 2020.

« *Le viol est
une véritable
arme de
guerre contre
les femmes* »

Nous avons dénoncé, tout au long de ces années, que ces violences reléguées par la presse et les institutions, au mieux, au chapitre des « faits divers » ont au contraire un sens réel et symbolique. En effet, le monstrueux qui s'y révèle n'est que le terme manifeste d'une structure politique qui lui préexiste.

Nous avons surtout compris que cette violence sans fin était l'état de la civilisation, de l'universel, que le viol est, même en situation de « paix », une véritable arme de guerre contre les femmes. Le viol, à la fois acte symptomatique et fondamental, ne serait-il pas la mise en acte barbare de l'exclusion des femmes qui est au cœur de nos démocraties ?

Nous avons obtenu en quelques quarante ans plus de droits qu'en 2000 ans d'Histoire. De la maîtrise de la fécondité aux droits reproductifs, de l'abolition de la toute-puissance paternelle à l'autorité parentale, de l'égalité dans la vie professionnelle à celle dans les régimes matrimoniaux et la filiation, des lois contre le viol et les violences faites aux femmes à la parité...

Le viol cesse d'être une atteinte aux bonnes mœurs et à l'honneur des familles pour devenir une atteinte à la personne humaine, entraînant la création d'un corpus de droit désigné par « atteintes ou agressions sexuelles[3] ».

Dès 1992, toutes ces victoires se sont trouvées confrontées à la survenance de viols massifs lors de conflits armés en Europe, dans le continent qui était grâce à nos luttes incessantes le plus avancé au niveau des droits des femmes.

La guerre en ex-Yougoslavie a marqué en effet un tournant. Ce n'était pourtant pas la première fois que de telles horreurs survenaient. Jusque-là, le droit international ne s'était que très peu fait l'écho des violences sexuelles dans les conflits armés, alors même que ces viols étaient connus mais ignorés, non nommés et encore moins dénoncés[4]. Comme si la réalité de cette barbarie à l'encontre de la moitié de l'espèce humaine était invisible.

L'Alliance des femmes pour la démocratie s'est mobilisée dès juillet 1992 pour lever le silence sur l'existence des viols de masse en Bosnie, au cœur de l'Europe, aux côtés de notre amie Nina Kadic et du groupe Tresnjevka. On a estimé que 20 000 à 60 000 femmes bosniaques ont été victimes de viols systématiques, et pour certaines de grossesses forcées, dans le cadre de la stratégie serbe dite de « purification ethnique ». Le 10 décembre, lors de la Journée mondiale des Droits dits « de l'homme », l'AFD a lancé un appel international afin que cet acte barbare soit reconnu comme un « crime contre l'humanité ». Antoinette Fouque a adressé une lettre à Boutros Boutros-Ghali, Secrétaire général des Nations Unies, pour l'enjoindre de l'inscrire comme tel dans les statuts du tribunal ad hoc constitué.

Les actions conjointes de la NOW aux États-Unis et de l'AFD en France ont permis une avancée décisive : **le 25 mai 1993, le Conseil de sécurité de l'ONU a approuvé les statuts du Tribunal pénal international ad hoc considérant que le viol est un crime contre l'humanité s'il est commis « au cours d'un conflit armé, interne ou international, contre une population civile quelle qu'elle soit »**. À partir de cette victoire obtenue par les mouvements des femmes, la communauté internationale en a repris l'inscription en 1994 avec le Tribunal ad hoc pour le Rwanda ; puis le statut de la Cour pénale internationale permanente créée en 1998 et entrée en vigueur en 2002 a, quant à lui, reconnu les viols massifs comme « crimes de guerre, crimes contre l'humanité et instruments de génocide » et a même éliminé le contexte nécessaire de conflit armé.

[3] Jusqu'à obtenir la reconnaissance du « viol conjugal » considéré jusqu'en 1990 comme un « devoir conjugal »

[4] Nankin, Bangladesh, Vietnam, Algérie, Guerre du Golfe, Koweït, Sri Lanka, Inde...

Malgré cette reconnaissance, les viols massifs perdurent et parfois s'intensifient, crimes pour lesquels nous sommes constamment mobilisées.

Au Mali, en 2014, nous soutenons la première plainte collective auprès de la CPI de 80 femmes et filles victimes contre les auteurs de ces abus.

Aujourd'hui, en République Démocratique du Congo, on estime à plus d'un million le nombre de femmes et de petites filles qui ont été violées depuis plus de 25 ans au nom d'une guerre sans fin. Aux côtés de Tatiana Mukanire Bandalire, coordinatrice nationale du Mouvement national des survivant-e-s des violences sexuelles en RDC, nous avons exigé que cessent ces exactions insupportables. Chaque jour, aujourd'hui encore, plus de 1500 viols sont perpétrés, selon des informations émanant du gouvernement lui-même.

En Ukraine, depuis le début d'une guerre déclarée par un dictateur impérialiste à cette nation souveraine, indépendante et démocratique, nous avons condamné le passage à l'acte de Vladimir Poutine et nous manifestons tous les samedis à Paris en solidarité avec les Ukrainien.ne.s. alors que les viols infligés par les soldats russes se multiplient.

En Afghanistan, les femmes et les petites filles sont les premières victimes de la prise de pouvoir par les talibans machistes et misogynes qui voilent les femmes, les rendent invisibles, les excluent des écoles et du travail, les renferment dans les maisons et pourchassent les résistantes. Une condamnation à une mort symbolique qui pourra aller jusqu'à une mort réelle.

Nous savions que « La libération des femmes, la plus longue des révolutions, doit s'attendre à la plus longue et la

plus sanglante des contre-révolutions. Nous devons nous armer de patience vigilante et engager notre courage dans des risques lucides[1]. »

Et on dirait bien qu'aujourd'hui la « protestation virile » est devenue irréprouvable. Comment ne pas la voir à l'œuvre dans l'économie machiste, guerrière, narcissique, prédatrice qui domine et qui déchire le monde, entraînant non seulement les femmes mais l'humanité toute entière dans la destruction et la mort ?

La lutte à mort pour le pouvoir est un phénomène mâle. La logique de conflit armé est une logique phallique et la « guerre » est bien une question libidinale qui met en évidence la violence permanente faite aux femmes en temps de paix, de l'espace domestique à l'espace politique. Un véritable gynocide[1], conceptualisé très tôt par Antoinette Fouque, une « *guerre incessante contre les femmes, violence réelle, imaginaire et symbolique ; physique, sociale, économique, intellectuelle et politique, elle est aussi inconsciente, pré-consciente, consciente*[2] ». L'étude d'Amartya Sen concernant la disparition de cent millions de femmes au compte de l'humanité l'a bien mis en relief[3].

Il s'agit de prendre conscience de la situation de massacre objectif dans laquelle se trouve une moitié de l'espèce humaine. Dénoncer et analyser la violence qui en découle est un acte politique et une lutte de tous les instants. Nous ne nous sommes pas contentées de recenser le livre noir de cette violence misogyne millénaire mais nous avons voulu en comprendre la cause afin d'envisager des solutions pour rendre justice aux femmes et sauver l'humanité du suicide où elle se précipite.

Dès 1968 Antoinette Fouque a mis au jour au cœur du MLF que la source inconsciente de la misogynie, ce n'est pas la peur, c'est l'envie : l'envie de l'utérus, qu'elle a dégagée comme envie première, de la compétence des femmes, c'est-à-dire de leur fonction matricielle, utérine.

[1] A. Fouque, préface à la deuxième édition de *Il y a deux sexes*. *Essais de féminologie* (1995), Gallimard, coll. « Le Débat », 2004 (édition revue et augmentée), Folio n°161, 2015 (édition revue et augmentée).

[1] Concept désignant la guerre meurtrière faite quotidiennement aux femmes, qu'elle soit réelle ou symbolique, et qui se perpétue dans la plus grande indifférence.

[2] A. Fouque, « Geste », préface au *Dictionnaire universel des créatrices*, des femmes-Antoinette Fouque, 2013

[3] Amartya Sen, « Pourquoi un déficit de 100 millions de femmes ? », *Esprit* n° 73 septembre 1991 (aujourd'hui estimé à 200 millions).